



EUROPEAN BROADCASTING UNION

UNION EUROPEENNE DE RADIO-TELEVISION

Legal and Public Affairs Department

Département des affaires juridiques et publiques

25.2.2004

DAJ/MW/cf.2

Original: anglais

**Reconnaissance du rôle essentiel de médias libres, indépendants et pluralistes
dans la société de l'information
Compte rendu de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information
(SMSI, Genève, 10-12 décembre 2003)**

*par Michael A. Wagner, Responsable des affaires juridiques,
Union Européenne de Radio-Télévision*

Publié dans le Rapport final du Forum mondial des médias électroniques (mars 2004)

1. Textes officiels adoptés au Sommet

Ce n'est qu'à la veille de l'ouverture du Sommet qu'un consensus final a pu être dégagé sur la Déclaration de principes et le Plan d'action (les textes sont disponibles sur le site <http://www.itu.int/wsis/>).

La Déclaration de principes contient un chapitre spécifique (B9) où le rôle des médias est reconnu. Les gouvernements y réaffirment leur adhésion aux principes de la liberté de la presse et de la liberté de l'information, ainsi qu'à ceux de l'indépendance, du pluralisme et de la diversité des médias. Le texte dit aussi qu'il faut encourager la diversité de propriété des médias "conformément à la législation des pays et compte tenu des conventions internationales pertinentes".¹

Le Plan d'action fixe à titre indicatif un certain nombre d'objectifs pouvant servir de référence globale pour améliorer la connectivité (B). L'un de ces objectifs est de "donner accès à toute la population mondiale aux services de télévision et de radiodiffusion" (point 6, lettre h). Sous le titre "Grandes orientations" figure un chapitre spécifique sur les médias, qui reconnaît que ces derniers apportent une contribution importante à la liberté d'expression et au pluralisme de l'information (C9). Au nombre des grandes orientations s'inscrivent notamment l'élaboration de législations nationales garantissant l'indépendance et le pluralisme des médias (point 24, lettre b) et des actions pour réduire les déséquilibres entre nations concernant les médias (point 24, lettre f). D'autres ont

¹ Voir le point 55. D'autres parties de la Déclaration se rapportant directement aux médias sont le point 4 (concernant la liberté d'expression, complété dans une certaine mesure par les points 5 et 18), le point 44 (sur la nécessité de normes ouvertes et interopérables) et les points 52-54 (sur la diversité culturelle et linguistique et le contenu local).

trait aux partenariats entre professionnels des médias des pays développés et leurs homologues des pays en développement (en particulier dans le domaine de la formation) ou visent à promouvoir une image équilibrée et diversifiée des femmes et des hommes véhiculée par les médias et à encourager les médias traditionnels à réduire la fracture du savoir.²

Ce bilan est assez positif, et certainement bien meilleur que ce qu'on pouvait espérer.

A l'amorce des travaux préparatoires, en 2002, de nombreux gouvernements et l'UIT se sont concentrés presque exclusivement sur les infrastructures de communication et l'Internet, accordant peu d'attention aux questions de contenu et négligeant complètement les aspects médias. Depuis lors, il a été possible de sensibiliser peu à peu les uns et les autres aux aspects culturels et médias, à commencer par le biais de diverses conférences et déclarations régionales, en apportant de la matière aux travaux du Comité préparatoire (PrepCom) et en s'assurant l'appui actif de quelques gouvernements (notamment la Suisse, pays hôte du Sommet) et de quelques institutions des Nations Unies (particulièrement le Département de l'information publique des Nations Unies et l'UNESCO). Une plate-forme conjointe des Unions de radiodiffusion du monde (voir ci-dessous) formait la base commune d'un lobbying mondial.

Toutefois, au cours de la troisième réunion du PrepCom, en septembre 2003, la question de savoir s'il convenait d'inclure les médias dans les textes officiels et d'y prévoir notamment une référence à la liberté et au pluralisme des médias, est soudain devenue l'un des points les plus controversés du SMSI. A ce stade, un groupe de pays comprenant la Chine, Cuba et quelques pays arabes ont laissé entrevoir un désaccord fondamental avec les textes proposés concernant les médias et la liberté d'expression; la seule phrase qui n'était alors pas contestée est celle où on pouvait lire que les médias traditionnels continueront de jouer un rôle important dans la société de l'information...

C'est également à ce stade que d'intéressantes mentions figurant dans les projets de textes préparés par le secrétariat (concernant, par exemple, la nécessité de transformer les médias d'Etat, lorsqu'il en existait encore, en des services publics indépendants sur le plan éditorial, ou de prendre des mesures contre des concentrations de médias excessives) ont été supprimées dans un souci de compromis. Malgré cela, la situation est restée bloquée et c'est surtout à la ténacité de la délégation suisse que l'on doit le fait que le chapitre sur les médias n'ait pas été tout simplement rayé de la carte.

En dépit de ces suppressions, les textes officiels qui ont finalement été adoptés retiennent bien des propositions émanant des organisations de la société civile qui ont participé aux préparatifs du Sommet et, en particulier, celles du groupe média ("media caucus") au sein duquel l'UER a été très active. Il faut préciser, en revanche, que ce groupe média avait également mis en relief le rôle spécifique et crucial de la radiodiffusion de service public et des médias de proximité pour garantir la participation de chaque membre de la société de l'information; il avait souligné par ailleurs la nécessité de transformer les médias d'Etat en organismes indépendants sur le plan éditorial, et de promulguer des lois empêchant une concentration excessive dans le monde des médias. Ces points et d'autres apparaissent maintenant dans la *Déclaration de la société civile au Sommet mondial sur la société de l'information* (dont le texte est disponible sur le site http://www.geneva2003.org/wsis/index_c01_1_02.htm).³

² De grandes orientations concernant les médias sont également présentées dans d'autres chapitres, par exemple sous les points 9, lettre 1 (concernant la promotion de l'utilisation conjointe des médias traditionnels et des nouvelles technologies) et 23 (sur la diversité culturelle et linguistique et le contenu local).

³ Voir notamment les chapitres portant respectivement sur la diversité culturelle et linguistique (2.3.1), le rôle des médias (2.3.2) et les dimensions éthiques (2.4.1).

2. *Forum mondial des médias électroniques (WEMF) et Déclaration des radiodiffuseurs*

Le Forum mondial des médias électroniques (Genève, du 9 au 12 décembre 2003) a été l'une des manifestations officielles les plus réussies organisées en marge du SMSI. Très médiatisé et notamment télévisé en direct dans de nombreux pays, ce Forum a rassemblé pendant quatre jours les dirigeants de médias du monde entier venus défendre les diverses contributions de la radiodiffusion à la société de l'information. Plus de 600 participants de plus d'une centaine de pays y ont débattu de questions comme la liberté des médias, la violence dans le monde et la violence dans les médias, s'interrogeant également sur la manière d'influencer l'agenda politique mondial. Des ateliers répartis sur deux jours se sont penchés sur la diversité culturelle, la radiodiffusion de service public, la certification de qualité en matière de radiodiffusion et l'Internet. (D'amples informations à ce sujet sont données sur le site officiel <http://www.wemfmedia.org>, et un rapport circonstancié paraîtra en février 2004.)

Le Forum mondial des médias électroniques (qui succédait à l'ancien Forum de télévision des Nations Unies) a été mis sur pied conjointement par le Département de l'information publique des Nations Unies (UNDPI), l'Union européenne de radio-télévision (UER) et la Suisse qui en était l'hôte et le principal commanditaire (par le biais de la Direction du développement et de la coopération - DDC).

Le Forum s'est ouvert sur une allocution du Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan; ce fut, pour le Président de l'UER, M. Arne Wessberg, l'occasion de remettre à ce dernier la Déclaration des radiodiffuseurs au nom des Unions de radiodiffusion du monde (WBU) qui représentent les organismes de radiodiffusion publics et commerciaux.⁴ Cette Déclaration, qui a été étoffée pendant le Forum par les dirigeants de médias venus de tous les continents, souligne la nécessité de respecter et de promouvoir la liberté d'expression, la liberté et le pluralisme des médias ainsi que la diversité culturelle; elle met en relief le rôle capital de la radio et de la télévision comme ferments de la cohésion sociale et du développement dans le monde numérique. Elle contient également un paragraphe consacré à la radiodiffusion de service public, son indépendance et son rôle pour garantir l'accès à l'information, à la connaissance, à la culture et au divertissement pour tous les citoyens.⁵

Dans son allocution d'ouverture délivrée le lendemain au Sommet mondial, M. Kofi Annan a souligné le rôle des médias tant comme créateurs de contenus que comme gardiens ayant un rôle capital; il a insisté sur l'importance de la liberté des médias pour le développement, la démocratie et la paix, faisant état dans ce contexte du Forum mondial des médias électroniques et de la Déclaration des radiodiffuseurs. M. Annan a également promis d'envoyer la Déclaration des radiodiffuseurs aux gouvernements du monde entier.

C'est à M. Shashi Tharoor, Sous-secrétaire général des Nations Unies chargé de la communication et de l'information publique qu'est revenu le mot de conclusion du Forum mondial des médias électroniques. Les médias qui, au départ, avaient été relégués au second plan lors des discussions à propos du SMSI, ont finalement occupé l'avant-scène. Le prochain rendez-vous sera Tunis où s'ouvrira, du 16 au 18 novembre 2005, la seconde phase du Sommet pour laquelle le rapport du Forum constituera un apport initial.

⁴ La Déclaration est disponible sur le site web de l'UER:

http://www.ebu.ch/departments/legal/pdf/leg_pp_wsis_declaration_broadcasters_091203.pdf

⁵ A l'initiative de l'UER, un accord entre toutes les Unions de radiodiffusion du monde sur un texte commun pour le Sommet mondial était intervenu juste à temps pour la deuxième réunion du PrepCom en février 2003.